

Le Trait dunion

BULLETIN D'INFORMATION DE LA MAIRIE DE PERLY-CERTOUX - N° 17 - DÉCEMBRE 2017

Zone 20: Premiers comptages

Deux compteurs de flux ont été posés au chemin du Relai, l'un à l'entrée du tronçon allant de la route de Certoux au chemin du Village de Perly, l'autre à l'entrée du tronçon allant du chemin du Village-de-Perly en direction du chemin des Mollex. La vitesse a été mesurée pour les deux sens de circulation, du 4 au 11 décembre 2017.

Sur l'ensemble des véhicules mesurés (entre 800 et 1100 par jour), la vitesse moyenne oscille entre 21 km/h et 25 km/h. Un résultat conforté par la mesure que la vitesse respectée par 85% des conducteurs est inférieure à 33 km/h.

Ces comptages font partie des mesures mises en place par les Autorités, suite à des craintes d'habitants exprimées quant à la vitesse des védu chemin du Relai en direction du chemin du Village de Perly, nous nous attendons à ce que la vitesse maximale de 20km/h prescrite pour les zones de rencontre soit respectée par la grande majorité des véhicules.

Rappelons une fois encore que dans les zones 20km/h, les piétons sont prioritaires pour déambuler à leur convenance sur la route qui est considéré comme un grand trottoir



hicules qu'ils estimaient «excessive» sur ces tronçons. Après la mise en place de nouvelles contraintes physiques, notamment la prolongation du trottoir le long de la route de Certoux, qui surélèvera l'entrée

(par contre ils ne peuvent pas rester statiques sur la route pour empêcher les véhicules de circuler). Les conducteurs doivent adapter leurs comportements et faire preuve de respect en regard des piétons.

<u>Sommaire</u>

Nouvelles collaboratrices p. 2 Mobility plus facile d'accès p. 3

Dossier mobilité plus facile d'accès p. 3

Antigel 2018 : un safari à Certoux p. 4

Une télécabine à Perly-Certoux ? p. 3



Depuis l'annonce faite par la Poste de réduire le nombre de ses offices postaux sur le territoire suisse à 800-900, contre 1320 actuellement, plusieurs communes et leurs habitants ont manifesté leur profond mécontentement contre la fermeture annoncée de leur office postal.

A Perly-Certoux, nous avons été alertés à mi-février 2017 par le syndicat Syndicom d'une possible fermeture de l'Office de poste 1258 de Perly. Nous avons écrit un courrier à la Poste Suisse, à Berne, pour demander des précisions. Puis, nous avons appris, en lisant les médias, que l'Office postal de Perly pourrait faire partie des offices fermés à l'horizon 2020. Dans un courrier parvenu peu après, la Poste indique que la procédure avant d'envisager une telle fermeture l'oblige à rencontrer les Autorités communales avant de mettre en place une solution de remplacement. Cette rencontre n'a formellement pas encore eu lieu.

On peut comprendre que les nouveaux moyens de communication, de livraison et de paiements, ainsi que la concurrence à laquelle elle est confrontée, obligent la Poste à adapter son réseau de distribution et son modèle d'affaires. Il n'en demeure pas moins pour nous que la fermeture de notre office postal n'est pas compréhensible à la vue de l'affluence que l'on y rencontre régulièrement. Nous ne savons pas non plus quelle solution de remplacement proposerait la Poste. Il semble que le modèle de l'agence postale dans un commerce pourrait être retenu. Quoiqu'il en soit, il est clair à nos yeux que le développement à venir de la commune nécessite le maintien d'une présence et de prestations postales de qualité délivrées sur son territoire. En cas de fermeture de notre office postal, nous interviendrons par tous les moyens possibles afin d'assurer que la qualité des prestations postales de remplacement soit comparable à celle délivrée aujourd'hui.

Fernand Savigny, Maire Yves Marie Trono et Christian Gorce Conseillers administratifs Administration

Mag Novelle, arrivée par hasard... sur le départ 18 ans plus tard!

Avec un pincement au cœur, l'administration communale prend congé à la fin de cette année 2017 de Mag Novelle, après 18 ans de bons et loyaux services à la collectivité.



Secrétaire comptable de formation, avant de travailler à la mairie, Mag a mis ses compétences au service de diverses associations communales : Secrétaire de la société de gymnastique pendant 15 ans, secrétaire du Comité d'organisation du 175^e anniversaire de la commune et secrétaire puis présidente de Perly-Solidarité. « Un jour de 1999, Christiane Favre, maire, m'a appelée car tout le personnel était absent et il n'était pas possible de fermer la mairie. » Voilà comment Mag a rejoint l'administration.

« J'ai débuté avec le cimetière, je finirai avec le cimetière ! » dit-elle, car elle avait à cœur de s'occuper de ce lieu sensible. Est-ce difficile de gérer les tombes dans une commune où l'on connaît presque tout le monde ? « Non, au contraire, dit-elle, car un lien même ténu s'est déjà tissé avec la famille. » Mag s'est également chargée des archives et des diverses tâches liées à l'administration.

Jacques Nierlé, Secrétaire général, précise que Mag note tout et se souvient de tout. « Personnalité entière, Mag est d'une serviabilité exemplaire, elle ne laissait personne partir sans solution », souligne-t-il.

En 18 ans, l'administration communale a doublé, pour répondre à l'évo-

Nouvelles collaboratrices



Depuis le 1^{er} n o v e m b r e 2018, **Concetta Zarola** occupe le poste de Secrétaire des Services Bâtiments et

Infrastructures et Espaces verts et Environnement, suite à la démission de Soraya Zoni.



A l'administration générale, Vaïna Lipari-Jan prendra le poste laissé vacant par Mme Novelle dès le 2 janvier 2018.

Nous leur souhaitons une cordiale bienvenue!

lution de la population communale. Si à son arrivée, Mag ne disposait pas d'un téléphone ni d'un ordinateur, « aujourd'hui, les méthodes de travail d'une administration se sont améliorées », explique le Secrétaire général.

Bien qu'elle ait horreur du mot « retraite », Mag Novelle n'a pas de projets particuliers pour occuper cette nouvelle tranche de vie. Si ce n'est profiter de sa famille!

bréves

Ecopoint - Dépôt de verre limité

Des autocollants seront apposés sur les conteneurs à verre, dans les écopoints, pour inviter les habitants à respecter la tranquillité des voisins. Il sera demandé de ne pas y jeter le verre entre 20h et 8h le matin, ainsi que le dimanche et les jours fériés. Les Autorités vous invitent à faire preuve de respect pour le voisinage des écopoints en ne déposant également aucun déchet à côté d'un conteneur qui serait plein. Nous rappelons un effet que la déchetterie communale est à votre disposition et est aussi ouverte le dimanche et les jours fériés, si besoin.

Urban Training : joli succès !

Entre 4 et 19 personnes ont participé à l'une des sessions d'activités sportives organisées entre mai et septembre 2017 dans la commune par Urban Training. Cette année était particulière puisque plusieurs communes alentours ont également proposé des sessions à leurs habitants, qui n'avaient plus besoin de venir les suivre à Perly-Certoux.

Pionnière, notre commune propose des sessions d'Urban Training depuis 2014.

Reprise des sessions : mai 2018.

Permanence impôts

Besoin d'aide pour remplir votre déclaration d'impôt 2017 ? La commune de Bernex et le CAS de Bernex-Champagne (rue de Bernex 313) organisent une Permanence Impôts du 1^{er} février au 13 avril 2018, à l'attention des personnes ayant des revenus modestes.

La commune de Perly-Certoux subventionne cette prestation pour ses habitants. Le montant à charge des personnes est de CHF 30.- (à verser à la réception du CAS de Bernex).

Il est nécessaire de prendre rendezvous : tél. 022 420 39 30.

dossier Mobilité

Perly-Aéroport en 30 minutes par... télécabine ?

L'idée, a priori farfelue, prend forme : un télécabine passerait au-dessus du territoire de Perly et permettrait aux habitants de la commune d'aller à l'aéroport déjà par la voie aérienne en une demi-heure. Fernand Savigny, Délégué à la Mobilité, a participé à une présentation de ce projet de transport par câble.

Si le projet est piloté par la Direction générale des transports (DGT), les com-

munes sont cependant associées à la démarche.

L'idée de télécabines comme moyens de transport en ville répond à une motion déposée en janvier 2013 par le Parti des Verts, qui réclamait l'étude d'un « réseau pé-

riurbain de transport par câble coordonné aux projets de construction de logements ».

En octobre 2017, le Conseil d'Etat communique qu'une étude préliminaire a fiabilisé « le tracé d'une liaison tangentielle de type « télécabine urbaine » qui relierait, sur douze kilomètres, la douane de Bardonnex au parc relais P+R P47 en passant par Perly, les Cherpines, Bernex/Confignon, Blandonnet et l'aéroport. » Cette ceinture aérienne (représentant une nouvelle liaison tangentielle du réseau de transports

publics), d'une longueur d'environ 12 km découpée en 8 tronçons, desservirait



un bassin de population de 45'000 personnes et de 45'000 emplois. Elle pourrait transporter jusqu'à 4'500 personnes par heure dans des cabines d'une capacité de 35 personnes par cabine. Perly aurait une gare à En Louche, mais son implantation définitive n'est pas encore arrêtée.

A ce jour, aucune date de mise en service n'est encore avancée. Mais les grandes lignes du projet ont fait l'objet d'une première présentation aux communes, à laquelle M. Savigny a assisté : «La commune est intéressée à ce projet mais sera attentive à son évolution, afin de s'assurer que ses intérêts et ceux de sa population sont bien pris en considération, respectivement que les nuisances que ce nouveau type de transport dans notre région peut engendrer fassent l'objet d'études adéquates, et que des solutions soient trouvées pour les limiter. »

Arrêts TPG sur demande

Gare aux distraits ou aux passagers plongés dans leur livre : tous les arrêts de bus et trolleybus ont passé au statut « sur demande » depuis le 10 décembre 2018. Les TPG espèrent ainsi gagner du temps en ne s'arrêtant qu'aux arrêts répondant aux besoins réels des passagers.

Vélospot : rendez-vous ce printemps

La société Vélospot a connu quelques changements internes et le domaine du vélo en libre-service est aussi en plein bouleversement dans le canton. La commune se propose de reprendre les discussions sur un éventuel développement de cette offre de transport aux habitants au printemps 2018.

Mobility: encore plus facile d'accès

Depuis son arrivée sur la commune, la voiture Mobility est devenue plus facile d'accès. De nouvelles modalités vous permettent d'avoir une seconde voiture, sans souci de son stationnement.

Lorsque la commune a proposé en 2013 une place de stationnement à Mobility, pour qu'elle mette à disposition un véhicule aux habitants, les conditions étaient de devenir sociétaire pour 1000.-/an et de payer ensuite chaque trajet au prix coûtant, soit selon le kilométrage (CHF 0.55) et le temps d'immobilisation du véhicule (CHF 2.-/h).

Aujourd'hui, Mobility propose des abonnements permettant de faire l'essai du système de car-sharing pour quatre mois, au prix de CHF 40.-, avec un crédit d'utilisation de CHF 10.-. Ceci devrait encourager à faire le test!

Le véhicule choisi par la commune est celui d'une voiture familiale, pour multiplier les usages (déplacements de loisirs, pour des achats, etc). Mobility ne fournit pas de siège d'enfants, celui-ci doit être apporté par le conducteur.

Renseignements et abonnements : www.mobility.ch









générationnelle ont été des moments très appréciés,

comme en témoignent ces photos.



Dans son discours, Mauro Poggia, conseiller d'Etat, a félicité le Conseil administratif pour cette magnifique réalisation.









Les Seniors de la commune « mentalisés » pour Noël

Chaque fin d'année, les Autorités invitent les Seniors de la commune à une soirée de Noël, comprenant repas et spectacle. Federico Soldati, mentaliste, a subjugué les invités avec des tours de magie mentale impressionnants, tandis que le traiteur de Châtelaine les a régalés.

Une soirée sans fausse note!



Ci-dessus, distribution des cadeaux par la Commission des Affaires Sociales. A droite, Federico Soldati régale les Autorités et le public de ses bons tours de magie.



Culture

Antigel 2018 : Safari vélo jusqu'à Certoux

Connu comme le festival des communes, Antigel prend un bel essor et fera halte à Perly-Certoux, au Couvert plus précisément, le 28 janvier 2018 pour un brunch au bord de l'Aire.

Créatif, innovant, apportant dans nos campagnes des musiciens et événements novateurs, le festival Antigel investit le Couvert de Certoux dimanche 28 janvier, pour un brunch après une balade au fil de l'Aire, qu'il décrit comme ceci : Le Festival Antigel reprend l'hymne à tue-tête et nous fait découvrir les bords de l'Aire chevauchant nos vélos et faisant chanter nos sonnettes. Bras de nature qui rejoint la ville, la balade du bord de l'Aire est un véritable jardin d'Eden à deux pas



de cette Genève Urbaine. Tout au long de ce parcours idyllique, artistes, architectes et conteurs de mythologies révéleront anecdotes, challenges et belles histoires autour du projet de renaturation des rives de ce joli cours d'eau. Arbres majestueux, champs à pertes de vue, cette déambulation à deux roues nous emmène jusqu'au cœur délicat de la compagne de Perly-Certoux.

Programme complet et billets : www.antigel.ch

Routes et bâtiments

Le point sur les chantiers

Perly : Les travaux se poursuivent sur la route de Certoux. La deuxième tranche des travaux de mise en zone 30 débute le 15 janvier 2018. Elle comprend le tronçon qui va du carrefour de la Mairie au giratoire de la Chapelle et tout le chemin de la Mairie.

Le chemin du Cimetière est définitivement fermé à la circulation par une barrière.



Certoux : Les plantations ont été faites le long de la route de Certoux, depuis le giratoire de la Chapelle jusqu'au chemin du Pont, en remplacement des haies et arbres enlevés pour faciliter la rénovation de la route et la construction du mur.

Trois questions à...

Françoise Gutmann Lamunière, présidente des Puces de Perly

1. Le succès passé dont vous êtes le plus fière

Celui qui a été obtenu lors des brocantes et vide-dressing que nous organisions auparavant sous l'égide des artisans de Perly-Certoux. Depuis peu, nous les organisons sous notre label d'association des Puces de Perly.

2. Le défi futur

Poursuivre l'expérience de la brocante de Noël, dont la première édition, le 2



décembre 2017, a été écourtée par la bise. Peut-être la ferons-nous à l'intérieur la prochaine fois, sauf si le climat change.

3. Votre vision de Perly-Certoux

Une commune dynamique, très attachante, avec une population qui répond bien aux propositions nouvelles qu'on lui fait. brève

Budget 2018 de la commune

Le 16 novembre 2017, le Conseil municipal a adopté le budget de fonctionnement 2018 de la commune. Celui-ci prévoit un montant de CHF 11'189'650.- aux charges et de CHF 11'607'953.- aux revenus, l'excédent de revenus total présumé s'élevant à CHF 418'303.-. Le taux de centime additionnel est inchangé à 43 centimes.

FERMETURE DE LA MAIRIE!



A l'occasion des fêtes de fin d'année, la mairie sera fermée du vendredi 22 décembre 2017 à midi jusqu'au lundi 1er janvier 2018 inclus.

Réouverture le mardi 2 janvier 2018.

Les Autorités communales ainsi que les collaboratrices et collaborateurs de la Mairie vous souhaitent de très belles Fêtes de fin d'année!

Agenda

Où rencontrer vos Autorités?

A l'Epiphanie qui clôture le Calendrier de l'Avent, **lundi 8 janvier 2018,** chez Suzanne et Louis Portier (ch. du Village-de-Perly 37), invitation ouverte à tous les habitants.

A la distribution de la P'tite poubelle verte aux habitants de Certoux, **samedi 13 janvier 2018, de 10h à 12h30**(route de Base 103, chez Chappaz).

A la visite d'entreprise de la Brasserie Le Sauvage, samedi 20 janvier 2018, à 10h30 (juste après la douane de Perly, à droite côté français).

Au Conseil municipal, les **jeudis 25 janvier, 22 février, 22 mars 2018 à 20h,** salle du Conseil municipal (mairie, route de Certoux 51), 2e étage. Possibilité d'échanges avec les Conseillers municipaux en fin de séance.

Autres événements : www.perly-certoux.ch/fr/agenda

Impressum
Editeur, rédaction et tirage:
Mairie de Perly-Certoux
www.perly-certoux.ch
Graphisme: www.baccup.ch
Prochaine parution: mars 2018

